

Toulouse: Ils mènent une croisade contre le bruit en centre-ville



Mercredi midi,

Noël Raimon et ses adhérentse ont tracté du côté de Saint-Michel. - H. Ménal - 20 Minutes

« Vous êtes victime de nuisances sonores ? Rejoignez-nous ! ». C'est par ces mots que mercredi, Noël Raimon et six de ses adhérents, ont harangué les passants qui sortaient du métro à la station Palais de Justice. Le militant antibruit a créé l'association Bien vivre à Toulouse-centre (BVTC) en juillet 2014 et revendique 200 adhérents.

Habitants insomniaques

Ce qui l'exaspère ce sont surtout ces noctambules « qui gueulent sur les terrasses quand les bars ferment et les soirées privées qui débordent », bref les excès des noctambules. Sans compter les « nuisances olfactives » qui en découlent c'est-à-dire les « pissotières à ciel ouvert et autres vomissoirs ».

Le Toulousain n'y va par quatre chemins. « Malgré les annonces de la mairie, c'est de pire en pire, dit-il, nous avons des témoignages d'habitants qui ne dorment plus la nuit et n'ont pas les moyens de se payer un double vitrage ».

L'idée des sonomètres urbains

D'où ces opérations de tractage régulières qui ont démarré au début du mois. Avec des succès divers. « Nous, on va à Rio Loco! », lance une Toulousaine pour décliner le tract. Cet habitant de la rue de la Pomme en revanche l'empoche. Retrouver des verres cassés et des flaques d'urine sur son pas-de-porte, ça le connaît. Quant à ce cycliste habitant à Saint-Cyprien, il ouvre un nouveau front dans la guerre que mène Noël Raimon. Bien plus que le bar tout proche, c'est la soufflerie de la clinique voisine qui l'empêche de dormir.

BVTC ne se contente pas de tracter et de recruter. Elle souhaite que la mairie fasse l'acquisition de « sonomètres urbains », pour permettre de cartographier les « zones tendues » puis de les cibler, avec la police mais aussi en sensibilisant les gérants et les clients. Le Capitole étudie la proposition.

« Juste milieu »

« Nous avons mené pas mal d'actions dans ce domaine en créant notamment une commission avec la préfecture une commission sur les nuisances nocturnes », rappelle Jean-Jacques Bolzan (UDI), l'adjoint au Commerce qui souligne au passage que l'ouverture de nouveaux bars ou des épiceries de nuit ne dépend pas de la mairie. « Nous avons aussi fermé quatre terrasses et quatre ou cinq établissements qui ne respectaient pas la réglementation », ajoute l'élu pour qui « il faut trouver un juste milieu entre la convivialité et la tranquillité des riverains ».